



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

MAIRIE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2122-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA
LE LUNDI 23 FEVRIER 2026 A 19 H 30
EN MAIRIE**

ORDRE DU JOUR

(Réunion Publique)

- Compte-rendu des décisions prises par le maire et les adjoints

- Finances :

- Rapport de présentation du Compte Financier Unique et du projet de budget
- Approbation du CFU 2025
- Affectation des résultats de l'année antérieure
- Approbation du Budget Primitif
- Vote du taux des impôts locaux
- Régime d'amortissement du compte 202

- Préparation des élections municipales

- Questions diverses.

Menthonnex-en-Bornes,
Le 10 février 2026
Le Maire,
Guy DEMOLIS



Affichée le 10 février 2026